

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Bilan de la mobilisation du jeudi 12 mai à Caen contre le projet de loi portant réforme du code du travail**

A l'occasion de la journée nationale d'action du 12 mai 2016 contre le projet de loi portant réforme du code du travail, une manifestation a été organisée hier dans les rues de Caen à l'appel de l'intersyndicale CGT FO Sud Solidaires UNEF UNL. Constatant que son déroulement est aujourd'hui volontairement présenté par certains de façon erronée, notamment vis-à-vis de l'action des forces de l'ordre à l'occasion des débordements constatés, la Préfecture du Calvados souhaite revenir, dans un souci de clarification et de rétablissement de la vérité, sur les principaux faits qui sont alors survenus.

Entre 10h30 et 13h, une manifestation a rassemblé près de 1000 personnes dans les rues de Caen, au départ de la Place Saint-Pierre jusqu'à la place du Théâtre. Cette manifestation a emprunté le parcours entériné la veille par les organisations syndicales et les forces de l'ordre en préfecture. Cette manifestation institutionnelle, déclarée, bien encadrée par un service d'ordre interne organisé par la CGT, n'a posé aucune difficulté et s'est déroulée dans le calme, respectant en tout point les consignes passées la veille.

Parmi les 1000 personnes alors présentes, il a néanmoins été constaté qu'un groupe d'une cent-cinquantaine de personnes, dont certaines avaient le visage dissimulé et étaient porteuses de bâtons, cherchait manifestement à en découdre avec les forces de l'ordre, sans lien aucun avec une quelconque revendication politique et sociale mais dans une volonté manifeste de provoquer des violences, comme ce fut le cas hier dans d'autres villes du territoire national.

Un premier moment de tension a été provoqué vers 11h40 sur le Pont Churchill par ce groupe. En effet, alors qu'il avait été acté avec les organisations syndicales qu'aucun passage rive droite ne serait autorisé, conformément à l'impératif d'éviter toute manifestation à proximité de la gare ferroviaire, ce groupe s'est rapproché du cordon de policiers barrant l'accès du pont. Multipliant insultes et provocations, l'affrontement n'a été évité que par l'action conjuguée du service d'ordre de la CGT et du sang-froid des effectifs de police, ayant pourtant essuyé quelques jets de projectiles préalablement.

Vers 13h, alors que le cortège institutionnel était déjà arrivé place du Théâtre et commençait à se disperser après des prises de parole, la police a constaté que des individus appartenant au groupe précité s'engouffraient dans les locaux de la Caisse d'Allocation Familiales située avenue du 6 juin. Afin d'éviter des dégradations au sein de ces locaux, similaires à la mise à sac du siège de la section locale du parti socialiste du Calvados le 10 mai dernier, la police a alors fait usage de gaz

[Pref-presse@Calvados.gouv.fr](mailto:Pref-presse@Calvados.gouv.fr)

Monique BERNARD | 02-31-30-66-05

Site Internet : [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)



: [Préfet du Calvados](#)



: [@Préfet14](#)

lacrymogènes pour stopper le flux d'entrée dans la CAF et en a défendu l'accès, essayant de fait des coups de la part des pseudo-manifestants.

A l'intérieur de la CAF, une vingtaine de personnes, entrée en force, a alors été contrôlée. Les usagers présents et les membres du personnel, devant cette intrusion massive, s'étaient trouvés contraints de sortir en toute hâte du bâtiment par les issues de secours. Parmi les personnes contrôlées dans les locaux suite à l'intusion, trois ont été conduites au commissariat central et placées en garde à vue dont une pour violences et deux pour outrages ; trois autres personnes ont également été ramenées au commissariat pour vérification d'identité et relâchées peu de temps après.

A 15h30 enfin, alertée par la police municipale d'Hérouville Saint-Clair, la police nationale a été informée de l'envahissement par une cinquantaine de personnes des locaux de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE). Ces personnes y ont arraché le drapeau national, collé des affiches sur les façades extérieures et ont sorti du bâtiment des chaises et des tables pris au hasard dans les locaux. Arrivée sur les lieux, la police a procédé à la dispersion des manifestants se trouvant dehors et au contrôle de ceux restés à l'intérieur des locaux. Il a été constaté que ces personnes étaient majoritairement les mêmes que celles qui avaient provoqué le matin des tensions sur le pont Churchill et avaient envahi la CAF, répétant un mode opératoire similaire à celui utilisé le 10 mai dernier lors de la mise à sac des locaux du PS. Après contrôle, ces personnes ont dès lors toutes été placées en garde à vue pour intrusion dans un bâtiment public et tentative de vol de mobilier en réunion.

Ce type d'intrusions violentes ne peut être toléré dans un État de droit, qui plus est dans des bâtiments rendant un service public et recevant des usagers. La DIRECCTE a d'ailleurs déposé plainte contre X ce matin en ce sens. Tous ces événements ont donné lieu à l'ouverture de procédures judiciaires et la responsabilité individuelle de chacune des personnes interpellées est engagée, tous les faits ci-dessus mentionnés ayant fait l'objet de constatations vérifiées.

Les personnes qui dissimulent leurs visages dans les cortèges, qui insultent les forces de l'ordre, qui mènent des actions violentes contre des bâtiments publics et privés, ne sont pas celles, très largement majoritaires, qui ont défilé hier pacifiquement pour faire valoir leur liberté d'expression. Ces intrusions violentes ne peuvent être justifiées au motif d'une revendication politique, elles sont le fait de casseurs et desservent les efforts des organisations syndicales pour assurer un déroulement pacifique des défilés dans les rues de Caen avec l'aide et la protection des forces de l'ordre.

Le Préfet du Calvados renouvelle sa pleine confiance aux forces de l'ordre, et tout particulièrement au Directeur départemental de la sécurité publique, qui protègent au quotidien la population dans le respect des règles de droit, loin des fantasmes sur de prétendues violences policières. Les policiers intervenus hier sont ceux qui luttent au jour le jour contre la délinquance sous toutes ses formes. Opposer les forces de l'ordre à la population est un non-sens, c'est même une insulte à leur engagement et à leur dévouement pour nos concitoyens. Durant la journée d'hier, alors qu'environ 1000 personnes ont défilé dans les rues de Caen, il n'y a eu qu'un seul blessé et celui-ci s'est blessé légèrement seul, au genou, en sautant du premier étage de la CAF dans laquelle il avait pénétré.

Enfin, la préfecture renouvelle également sa pleine confiance dans la volonté des organisations professionnelles de veiller à la bonne préparation des manifestations et de garantir ainsi, pour ce qui les concerne, le bon déroulement de celles-ci. Le dialogue constructif avec celles-ci n'a jamais été rompu et ne le sera pas pour les journées d'action à venir.

[Pref-presse@Calvados.gouv.fr](mailto:Pref-presse@Calvados.gouv.fr)

Monique BERNARD | 02-31-30-66-05

Site Internet : [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)



: [Préfet du Calvados](#)



: [@Préfet14](#)